

## CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 21 MARS 2007

### **OBJET : Piste vélo famille au Courégant Autorisation de signer les marchés**

---

Lors de sa séance du 28 septembre 2006, après validation du projet par les commissions « Urbanisme – Environnement – Travaux » et « Finances – Ressources Humaines – Administration Générale », le Conseil Municipal avait autorisé le Maire à déposer un dossier de demande de subvention concernant les travaux à réaliser par la Ville, en accompagnement de la traversée du Courégant par la piste vélo famille aménagée par Cap l'Orient.

Afin de réaliser ces travaux, un appel d'offres ouvert a été lancé, qui prévoit deux tranches d'aménagement conformément aux inscriptions budgétaires.

Les estimations faites par le bureau d'étude sont de 140 000 € TTC (tranche ferme) et 25 000 € TTC (tranche conditionnelle).

Il est proposé d'autoriser le Maire à signer les marchés correspondants.

Délibération adoptée à l'unanimité.

---

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué

Pierre CHAMPEAUX